

REPORTING FINANCIER BP Nord #27
Septembre 2025



SOMMAIRE

| SOMMAIRE | | 1 |
|---------------|---|----|
| 1. LA | BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE | 3 |
| 1.1. | Pourquoi avoir créé cette structure ? | 3 |
| 1.2. | Nos engagements | 3 |
| 1.3. | Utilisation de votre épargne | 3 |
| 1.4. | Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment | |
| garar | ntir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition | |
| énerg | rétique ? | 4 |
| 1.5. | Quand est publié ce reporting financier ? | 4 |
| 2. Vis | SION D'ENSEMBLE | 5 |
| 3. L'E | PARGNE COLLECTEE | 5 |
| 3.1. | Vision dynamique | 5 |
| 3.2. | Nature de l'épargne collectée | 6 |
| 4. LES | CREDITS | 6 |
| 4.1. | Note méthodologique | 6 |
| 4.2. | Vision dynamique | 7 |
| 4.3. | Nature des crédits octroyés | 7 |
| 5. FLE | CHAGE DE L'EPARGNE AUX CREDITS | 9 |
| 5.1. | Le Ratio Brut | 9 |
| 5.2. | Ratio Financier | 10 |

Chers clients, chers épargnants,

En ces temps où l'état de notre environnement est plus préoccupant que jamais, il est crucial d'adopter un développement durable pour notre planète. La durabilité des territoires dans lesquels nous agissons est au cœur de notre mission. C'est pourquoi la Banque Populaire du Nord met sa « Banque de la Transition Énergétique » au cœur de sa stratégie.

En tant que Banque régionale de proximité, nous percevons la responsabilité sociale dans le secteur financier comme une véritable opportunité de créer de la valeur. Notre ancrage territorial nous incite à chercher un sens profond à nos actions. Nous croyons fermement que notre intégration dans l'environnement nous engage à construire, à vos côtés, un avenir meilleur et durable.

Notre engagement envers la Banque de la Transition Énergétique est solide et sincère. Nous aspirons à instaurer avec vous une relation de confiance, fondée sur des valeurs et éthique communes. Nous voulons être en phase avec vos aspirations responsables et solidaires, en mettant à votre disposition notre expertise : collecter l'épargne localement pour financer des projets qui ont du sens près de chez vous.

Ainsi, par cette démarche, nous affirmons notre rôle de banque à impact, citoyenne et engagée. Nous vous offrons les moyens d'accélérer vos projets grâce à des solutions de financement adaptées, tout en veillant à sécuriser votre avenir avec vos choix d'épargne et d'assurance.

Demain représente une opportunité, à condition que nous en soyons collectivement responsables.

Nous vous remercions chaleureusement de votre confiance.

PS : Nous vous encourageons vivement à nous contacter via notre <u>formulaire en ligne</u> pour partager vos remarques, suggestions ou questions concernant les éléments de ce rapport.







L'équipe BTE - Banque Populaire du Nord

1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

1.1. Pourquoi avoir créé cette structure?

La Banque de la Transition Énergétique a été créée le **15** septembre **2020 par** la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et a été rejointe par la Banque de Savoie en 2021 puis par la Banque Populaire du Sud, la Banque Populaire du Nord, la Banque Populaire Occitane et la Banque Populaire Val de France au dernier trimestre 2022. A travers ce label de « Banque de la Transition Energétique », chacune des banques adhérentes s'engage à accompagner la transition énergétique et environnementale des acteurs économiques de leurs territoires.

1.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Energétique sont :

- **La Traçabilité :** nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, <u>rendez-vous sur la FAQ</u>.
- **Un Circuit court du financement** : nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- La Territorialité : les programmes financés se situent prioritairement sur les territoires respectifs des banques adhérentes. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : rendezvous sur la FAQ.
- Une Démarche partenariale : notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et d'offrir des solutions complètes de transition à nos clients. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires dûment sélectionnés, susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, performance énergétique ...) de qualité à nos clients intéressés.

1.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du replacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre!

1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque et n'a pas le statut d'établissement de crédit ; c'est donc bien la banque adhérente qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique, l'épargne « transition énergétique » est fléchée vers des projets de transition énergétique, répondant aux critères d'éligibilité définis dans « la charte d'éligibilité » disponible sur le site. Ce reporting financier vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés.

Tant l'épargne collectée que les crédits accordés sont décomptés depuis la date d'adhésion de la banque, l'épargne collectée est donc exclusivement destinée à financer de nouveaux projets de transition accordés après cette date, donc à financer le futur et non refinancer le passé.

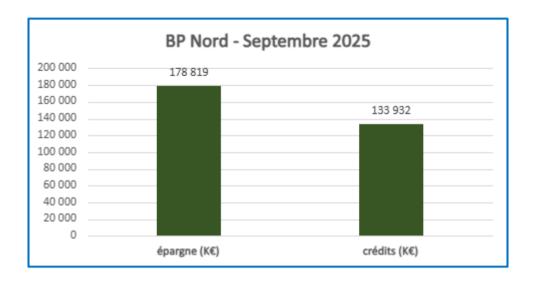
En complément, retrouvez les principaux programmes financés sur notre site internet.

1.5. Quand est publié ce reporting financier?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier est publié 60 jours après la clôture comptable du trimestre concerné.

2. VISION D'ENSEMBLE

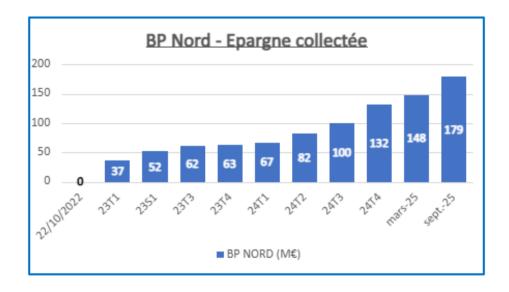
A fin septembre 2025, l'épargne collectée s'est élevée à 178 millions d'euros et les crédits de transition énergétique s'établissent à 133 millions d'euros.



3. L'EPARGNE COLLECTEE

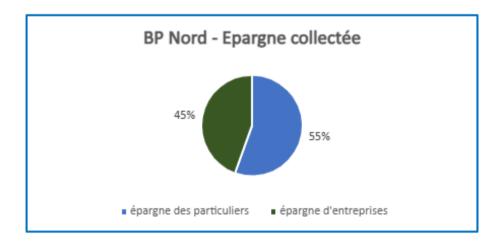
3.1. Vision dynamique

Le nombre d'épargnants continue à croitre et a dépassé la barre des 8 000, avec 8 845 épargnants.



3.2. Nature de l'épargne collectée

L'épargne collectée l'a été auprès de clients particuliers pour 55% et auprès d'entreprises pour 45%.



4. LES CREDITS

4.1. Note méthodologique

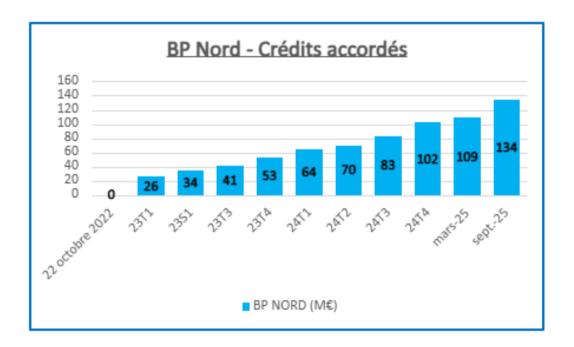
Sur un plan méthodologique, ces crédits correspondent :

- Uniquement aux crédits de transition énergétique répondant aux critères de notre charte d'éligibilité,
- Aux crédits accordés par les instances décisionnaires, éventuellement non encore édités ou débloqués,
- A des financements pouvant prendre toutes formes juridiques : crédits classiques ou structurés, crédits à la consommation ou éco-prêts à taux zéro pour les ménages, crédits-baux, etc., pour autant qu'ils répondent à nos critères d'éligibilité.

4.2. Vision dynamique

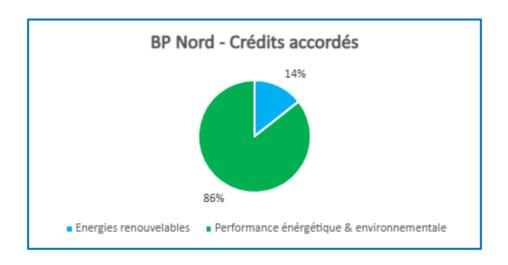
Seuls sont retenus les crédits accordés depuis la date d'adhésion à la BTE, l'objet de la Banque de la Transition Energétique n'étant pas de refinancer les crédits passés mais bien de financer de nouveaux investissements de décarbonation.

La croissance des crédits est en augmentation constante et traduit une hausse continue des investissements de transition par les acteurs économiques de notre territoire.

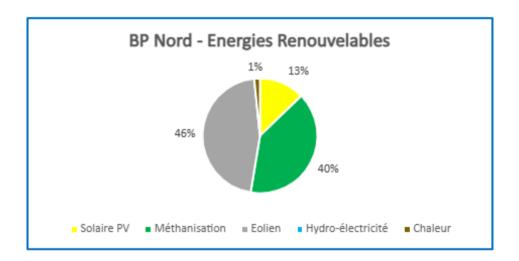


4.3. Nature des crédits octroyés

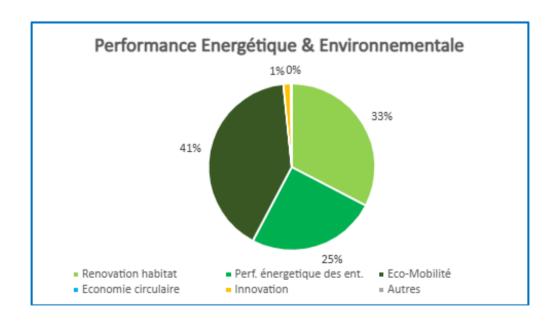
Les projets d'énergies renouvelables représentent 14% du total contre 86% pour ceux de performance énergétique et environnementale.



Parmi les projets d'énergies renouvelables, le solaire (photovoltaïque) représente 13% du montant des projets financés, contre 46% pour les projets éoliens, 40% pour des projets de méthanisation, et 1% pour la chaleur renouvelable.



Parmi les projets de performance énergétique et environnementale, les encours se répartissent entre rénovation énergétique de l'habitat (33%), mobilité décarbonée (41%), performance énergétique des entreprises (25%), et innovation (1%).



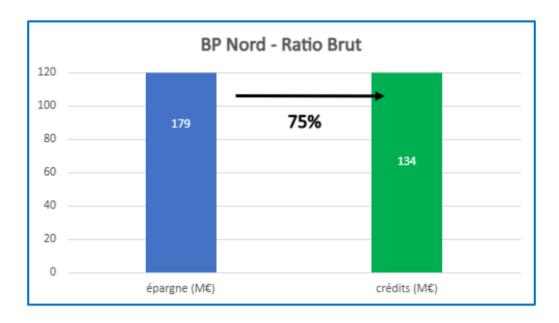
5. FLECHAGE DE L'EPARGNE AUX CREDITS

La BTE porte un engagement fondateur de traçabilité de l'utilisation de l'épargne collectée ; deux ratios permettent d'illustrer cet engagement : le ratio brut et le ratio financier.

5.1. Le Ratio Brut

Le ratio Brut compare les sommes d'épargne collectées avec les montants de crédits accordés au profit de la transition énergétique sur notre territoire.

Ce ratio a le mérite de restituer fidèlement la contribution de la Banque Populaire du Nord au financement de la transition énergétique dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Aisne et des Ardennes ; il s'établit à 75% à fin septembre 2025.



5.2. Ratio Financier

Le ratio financier, plus complexe, va isoler, parmi les crédits accompagnés, ceux qui ont été financés à partir de l'épargne ou bien à partir d'autres sources de financement comme la BEI (Banque Européenne d'Investissement), ou bien le crédit-bail. Il s'établit à 55% à fin septembre 2025.

(Détails du calcul et explications à retrouver dans la foire aux question – FAQ –)

